

Madame le Président, comme je n'ai pas de co-motionnaire, je ne vous demande pas de saisir la Chambre de cette motion.

Mme le Président: La Chambre est-elle d'accord, à l'unanimité, pour mettre cette motion en délibération?

Des voix: Non.

* * *

FEU LEN COWLEY

CONDOLÉANCES

Mlle Coline Campbell (South West Nova): Madame le Président, je prends la parole en vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement afin de proposer, avec l'appui du député de Saint-Jean-Est (M. McGrath):

Que la Chambre exprime ses condoléances à la famille du regretté Len Cowley, sous-ministre adjoint du Service des pêches de l'Atlantique.

Je suis convaincue que nous exprimons le sentiment de tous les députés à la Chambre des communes qui ont eu affaire à lui au sujet de questions relatives à la pêche. Nous le regrettons beaucoup, car il a déployé des efforts remarquables et s'est dépensé sans compter pour l'industrie de la pêche sur la côte est. J'invite donc les députés à appuyer unanimement la motion.

Mme le Président: La Chambre tiendra sans doute à exprimer par le truchement du député un témoignage de sympathie qui touchera profondément la famille du regretté M. Cowley.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LES PHILIPPINES—OPPOSITION À LA DEMANDE D'UN TRAITÉ D'EXTRADITION

M. Dan Heap (Spadina): Madame le Président, j'invoque l'article 43 du Règlement. De nombreux Canadiens d'origine philippine et d'autres ont protesté contre la dictature opprimante du président Ferdinand Marcos aux Philippines. Des propriétaires de journaux de l'opposition, des chefs laïcs et religieux de diverses confessions ainsi que des responsables syndicaux ont été intimidés, arrêtés et détenus sans procès bien que la loi martiale soit censée avoir été abolie. M. Marcos a demandé au Canada de conclure un traité d'extradition afin de pouvoir déporter aux Philippines des résidents au Canada qui seraient ensuite arrêtés pour s'être opposés à son régime. Le premier ministre (M. Trudeau) a annoncé qu'il rendra visite au président Marcos en janvier. Je propose donc, appuyé par le député de Winnipeg-Birds Hill (M. Blaikie):

● (1415)

Que le premier ministre assure au Parlement que, lors de sa visite au président Marcos, il refusera de discuter la conclusion d'un traité d'extradition et qu'il demandera à ce dernier de libérer les prisonniers politiques et de cesser d'intimider les chefs religieux et syndicaux ainsi que les dirigeants de l'opposition.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Questions orales

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LA RECHERCHE ET LE SAUVETAGE

LE RAPPORT CROSS—L'ABSENCE DE PLAN D'URGENCE

L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale qui a déposé hier à la Chambre un rapport interministériel sur les opérations de recherche et de sauvetage, le rapport Cross. Ce rapport souligne, entre autres, que ces opérations sont mal menées et mal dirigées, et il recommande en termes vigoureux que le Canada établisse un plan d'urgence pour faire face aux catastrophes maritimes ou aériennes importantes, plan qui nous fait tellement défaut à l'heure actuelle.

Voici donc, madame le Président, ma question au ministre de la Défense nationale qui, je le suppose, est le principal intéressé par cette question. L'*Ocean Ranger* a coulé au mois de février dernier et 84 personnes ont alors perdu la vie. Nous aurons au large des côtes de la Nouvelle-Écosse quatre plates-formes de forage sur lesquelles travailleront jusqu'à 1,500 hommes et nous en aurons trois au large de Terre-Neuve qui pourront accueillir jusqu'à 900 hommes. Compte tenu de ce fait, pourquoi n'avons-nous pas à l'heure actuelle un plan d'urgence pour les catastrophes maritimes ou aériennes?

L'hon. J. Gilles Lamontagne (ministre de la Défense nationale): Madame le Président, je voudrais tout d'abord corriger le député lorsqu'il déclare que les opérations de recherche et de sauvetage ont été mal menées et que les personnes les dirigeant étaient soit incompetentes, soit mal entraînées. Je pense que le rapport Cross, si vous l'avez lu, indique exactement le contraire. Les personnes en question sont très dévouées, excessivement motivées, bien entraînées et extrêmement compétentes et elles risquent souvent leur vie pour mener à bien ces opérations. Sauf erreur, c'est ce que le rapport indique.

Des voix: Bravo!

M. Lamontagne: Pour ce qui est de la côte est, je connais les craintes du député à ce sujet puisqu'il m'a posé des questions en Chambre à plusieurs reprises à ce propos et que je lui ai également écrit plusieurs fois au sujet des opérations de recherche et de sauvetage dans cette région. Il a déjà demandé pourquoi nous ne dotons pas les services concernés à Terre-Neuve d'un avion à voilure fixe. J'y reviendrai un peu plus tard.

Quant à la question subsidiaire sur les ressources de recherche et de sauvetage sur la côte est, je pense qu'on souligne à de nombreuses reprises dans le rapport Cross que les services de recherche et de sauvetage sur la côte est sont établis aux endroits voulus. Le rapport ne prétend pas qu'il nous faille déménager des services pour le moment.